



## DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 21 JUILLET 2020

Monsieur le Président,

Lors de la préparation de ce CTL, les représentants SOLIDAIRES-FO-CGT ont appris que la CFDT avait demandé l'inscription de différents points à l'ordre du jour en questions diverses.

Cette demande et votre accord ont eu lieu avant l'envoi des convocations aux représentants siégeant à ce CTL.

Pour autant, il n'en est fait aucune mention. Cet oubli doit certainement résulter d'un problème d'organisation que nous, représentants CFDT-SOLIDAIRES-FO-CGT vous proposons de résoudre/réparer en débutant ce CTL par ces points.